



académie
Rennes

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Rectorat

Délégation
Académique
a la Formation
Professionnelle
Initiale et
Continue
DAFPIC

DIFFUSION	INFO	Suite à donner
PA		
SP	X	
SPA		
CTX	<i>origine</i>	
GESTION	X	
COMPTA		
CPE		
INFIRM		
AS		
CFMB		
GRETA		
ACMO		
CDI		

N/Réf. : DAFPIC/YM/LDM 2015
Objet : Labellisation lycée des Métiers

Le Recteur

à

Lycée Pierre Mendès France
RENNES

A l'attention du chef d'établissement

Rennes, le jeudi 9 juillet 2015

Dossier suivi par
Yveline Marjot Colon

Téléphone
02 99 25 18 49

Télécopie
02 99 25 11 90

Mél.
Yveline.marjot@ac-rennes.fr

6 rue Kléber
35 000 Rennes

Site internet
www.ac-rennes.fr

Votre établissement a été labellisé « **lycée des Métiers du bâtiment et de l'énergétique** » le 1^{er} septembre 2014 pour une durée d'un an.

A l'issue de l'audit de suivi, et conformément aux propositions formulées par le comité académique de labellisation « lycée des Métiers », je vous informe de la reconduction de ce label pour une durée de 4 ans à compter du 1^{er} septembre 2015.

J'attire votre attention sur les axes de progrès formulés dans le rapport d'audit de suivi qui doivent conduire vos projets d'actions dans le cadre de votre engagement dans la démarche lycée des Métiers.

Vous veillerez donc à mettre en place les actions préconisées et à en informer l'inspecteur correspondant de l'établissement dans le cadre du suivi du label.

Vous recevrez dès la prochaine rentrée les éléments de signalétique à utiliser sur vos supports de communication.

Le Recteur

Michel Quéré